



Motion de censure rejetée : la mobilisation continue !

F.S.U. La motion de censure a été rejetée aujourd'hui par l'Assemblée nationale à 9 voix près, c'est le résultat de la mobilisation de millions de travailleuses et travailleurs, jeunes et retraités depuis plus de deux mois. Et il ne signifie pas que le président et la majorité aient gagné, rien n'est joué. D'abord parce que la loi doit passer le conseil constitutionnel puis être promulguée, la FSU mettra en œuvre, dans le cadre de l'intersyndicale, tous moyens juridiques pour y faire obstacle et nous appelons solennellement le Président à ne pas continuer à bloquer le pays par son entêtement et donc à ne pas promulguer la loi.

Depuis plus de deux mois, la contestation contre la réforme des retraites s'amplifie, la FSU appelle à continuer cette lutte par la participation la plus massive possible aux actions décidées et en particulier aux rassemblements intersyndicaux et à préparer une journée de grève et de manifestations puissante jeudi 23 mars. Le mouvement social est plus légitime que jamais à contester une loi passée en force, sans majorité à l'Assemblée nationale et malgré la très vive opposition qu'elle rencontre dans la population.

Les Lilas, le 20 Mars 2023



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**